

**Direction Départementale  
des Territoires et de la Mer  
du Var**  
Service Environnement Forêt

Imprimé  
n° 3

**PERIODE DU 1er JUIN AU 30 SEPTEMBRE**

**DEMANDE D'AUTORISATION D'EMPLOI DU FEU EN FORET OU A MOINS DE 200 METRES**

(il est rappelé que le brûlage des déchets verts est interdit)

Je soussigné \_\_\_\_\_

demeurant à \_\_\_\_\_

**Joindre justificatif de la profession (copie affiliation à l'AMEXA)**

Déclare (cocher la case utile) :

dans les conditions suivantes :

<input type="checkbox"/>	Ecouage des plantes à bulbes	DATE :
		COMMUNE :
		LIEU(X)-DIT(S) :

Je m'engage à (cocher obligatoirement toutes les cases) :

<input type="checkbox"/>	1	ne procéder à l'opération que de jour et en absence de vent et d'épisode de pollution de l'air
<input type="checkbox"/>	2	ne pas incinérer plus de 2000 mètres carrés d'un seul tenant
<input type="checkbox"/>	3	ceinturer le périmètre de l'opération par une bande de sécurité débroussaillée et ratissée de 5 mètres minimum
<input type="checkbox"/>	4	surveiller le foyer en permanence par du personnel en nombre suffisant équipé de moyens permettant d'en assurer le contrôle et l'extinction à tout moment; (à préciser) :
<input type="checkbox"/>	5	après l'opération, éteindre soigneusement par noyage les cendres et résidus de manière à éviter toute reprise de combustion,
<input type="checkbox"/>	6	m'assurer de l'extinction complète des foyers
<input type="checkbox"/>	7	terminer l'opération avant 10 heures du matin
<input type="checkbox"/>	8	présenter immédiatement cette autorisation à toute réquisition lors de l'opération

Les agents assermentés de la force publique peuvent suspendre à tout moment cette opération dès qu'une de ces consignes de sécurité n'est pas respectée.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

**AUTORISATION DU MAIRE**

M. \_\_\_\_\_, Maire de la Ville de \_\_\_\_\_

autorise M. \_\_\_\_\_, à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_ au(x) \_\_\_\_\_ lieu(x)-dit(s) \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_  
(Signature)

**NB :** Imprimé à remplir en 2 exemplaires par le demandeur et à déposer **au moins 10 jours avant la date prévue** à la Mairie du lieu de l'opération.

Destinataires :

- Intéressé
- Mairie